



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SURPLUS BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 4 MILLIARDS : IL EST TEMPS D'AGIR DANS LE DOSSIER DE L'INDEXATION PARTIELLE DES RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

Québec, le 4 décembre 2018 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) et l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) prennent acte des mesures fiscales annoncées par le gouvernement Legault lors de sa mise à jour budgétaire, notamment le nouveau crédit d'impôt d'une valeur maximale de 200 dollars pour les personnes âgées à très faible revenu. Avec des surplus de 4 milliards de dollars, il est maintenant temps de faire un pas beaucoup plus important afin d'assurer une retraite décente à celles et à ceux qui ont bâti l'État moderne. En effet, rappelons qu'environ 350 000 personnes retraitées du secteur public s'appauvrissent d'année en année en raison de leurs rentes qui ne sont pas indexées.

« Nous interpellons aujourd'hui le gouvernement du Québec afin d'obtenir une reconnaissance officielle de cet appauvrissement et la possibilité de trouver une solution durable pour mettre fin à ce problème », demande Donald Tremblay, président de l'AQRP.

L'appauvrissement dû à l'indexation partielle de leur régime de retraite touche directement plusieurs centaines de milliers de personnes au Québec et continuera d'appauvrir les prochaines cohortes si rien n'est fait pour régler la situation.

« Les personnes retraitées les plus durement affectées sont celles qui quittent maintenant pour la retraite. Après 35 ans de carrière au gouvernement, leur rente de retraite cotisée de 1982 à 2017, ne sera indexée qu'environ au quart de l'inflation », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Le premier ministre a abordé le problème de la non-indexation des rentes de retraite dans son discours d'ouverture de la 42^e législature, le 28 novembre dernier, et nous sommes disponibles pour collaborer avec le gouvernement afin de trouver une solution durable pour nos membres.

Nous sommes les deux plus importantes associations de personnes retraitées du secteur public au Québec. C'est d'une seule voix que nous demandons au gouvernement de reconnaître le problème et de trouver, en collaboration avec les retraités, des solutions durables. Il y a maintenant trop longtemps que ce problème perdure.

AQRP

Fondée en 1968, l'AQRP représente les retraité(e)s des secteurs public et parapublic du Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte 31 000 membres.

AREQ-CSQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la CSQ.

- 30 -

Contact média**AQRP**

David Chamberland, conseiller aux relations publiques

Cell. : 418 999-6787 / Courriel : david.chamberland@aqrp.qc.ca

AREQ

Samuel Labrecque, conseiller en communication

Cellulaire : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org